



La force de tous  
les agents de la DGFIP

Paris, le 10 février 2016

## DECLARATION LIMINAIRE A LA CAP NATIONALE 7 DE REPARTITION DES REDUCTIONS D'ANCIENNETE

**Monsieur le Président,**

Solidaires Finances Publiques condamne une fois de plus la politique de rigueur budgétaire imposée par le gouvernement. Celle-ci est grandement responsable du ralentissement massif de la croissance en France, avec pour conséquence un chômage qui ne cesse de croître, laissant de côté des millions de citoyens qui finissent par ne plus croire en rien et surtout plus en nos institutions. Cette politique conduit de plus, à une perte de pouvoir d'achat des salariés du public et du privé. Dans ce marasme, il résulte une déshérence démocratique, renforcée par un contexte d'insécurité qui plonge l'opinion publique dans un rejet sans précédent de nos responsables politiques. Notre modèle social est en grand danger. Celui même qui permettait à la France d'en bas, celle des plus faibles, de se sentir citoyen à part entière. Notre pays est mis à mal par un pouvoir politique autiste qui détruit sciemment mais avec conviction notre service public, jusqu'alors facteur essentiel du « vivre ensemble », de l'égalité de traitement, de la justice sociale et de l'unicité du territoire.

La DGFIP est un exemple criant de cet abandon et de cette désertification du territoire. Avec ses centaines de sites fermés, ses regroupements de services établis à l'emporte-pièce qui constituent de véritables aberrations où les missions sont remplies tant bien que mal par des agents en perte de repère et d'identité, notre administration illustre par la preuve le démantèlement des services publics.

La grève du 26 janvier, dans un contexte très difficile et défavorable à toute mobilisation d'ampleur, a été significative. Cette grève a démontré une fois de plus que la DGFIP apparaît comme étant le secteur le plus mobilisé de la Fonction Publique. Le taux de grève (25 %) prouve une vraie motivation par rapport aux enjeux du moment et du futur, mais il n'en demeure pas moins que le ras-le-bol social est bien ancré (trop bien) à la DGFIP. Les raisons du mécontentement et les revendications portées par Solidaires Finances Publiques sont connues, nous n'avons cessé d'alerter la DG et les pouvoirs publics sur la dégradation de la situation à la DGFIP et du rôle qu'elle exerce. Solidaires Finances Publiques tient pour responsables les pouvoirs publics de ces dernières décennies de la dégradation de notre service public et de la situation sociale à la DGFIP. Les faits parlent d'eux-mêmes :

- ils ont supprimé 34 000 emplois entre 2002 et 2016 soit près du quart des effectifs. De plus, la DGFIP représente 6 % des effectifs de la fonction publique d'état, mais elle supportera 54 % des suppressions de postes de fonctionnaires en 2016.
- ils continuent les restructurations, le plus souvent dans la précipitation et sans aucune concertation.
- ils amplifient la baisse de qualité du service public subie par les usagers et les contribuables entre autre par la suppression de nombreux sites sur le territoire. Ainsi, les files d'attente s'allongent à l'accueil tandis que le service public s'éloigne et devient donc moins accessible. Toutes les missions de la DGFIP sont affectées, qu'il s'agisse de l'accueil des usagers, de la lutte contre la fraude fiscale ou de la tenue des comptes des collectivités locales par exemple.
- ils mettent à mal les conditions de travail des agents. Le malaise des personnels atteint un niveau record, en attestent les sollicitations des médecins de prévention qui n'ont cessé de croître au cours des dernières années.
- ils ont décidé que les salaires étaient une variable d'ajustement comme une autre, les agents depuis six ans connaissent donc une nette dégradation de leur pouvoir d'achat.

Stoppons donc rapidement toutes ces destructions, car il est vital pour notre société que la DGFIP dispose de moyens accrus pour pouvoir assurer pleinement l'ensemble de ses

missions.

Le CTR du 28 janvier, qui pourtant était lourd de constats et d'interrogations, n'a pas apporté les réponses attendues. Seuls des phrases laconiques ont été apportées : « *tout va très bien* », « *le bateau coule mais ayons confiance* ». Pour Solidaires Finances Publiques, ce type de discours ne peut plus durer. Solidaires Finances Publiques mettra tout en œuvre pour défendre les missions et les agents de la DGFiP.

Concernant l'évaluation et ses conséquences, l'année dernière nous vous disions que notre intervention pourrait être un copier coller des différentes liminaires qui ont pu déjà être écrites les années précédentes, tant la situation restait figée. Et bien, tel ne sera pas le cas, car entre temps, le gouvernement a imposé le non-accord PPCR ! Pour le sujet qui nous réunit ce jour, quelles sont les orientations prévues pour l'évaluation 2017 (gestion 2016) ?

- l'entretien d'évaluation ne serait plus annuel mais triennal. Deux tiers des agents passeraient donc à la trappe chaque année. Avec cette mesure la DGAFP reconnaît donc sans doute ce que nous dénonçons depuis de début, c'est-à-dire le côté chronophage du dispositif actuel.
- sur le nombre d'agents qui seraient évalués chaque année, 25 % d'entre eux pourraient bénéficier d'une réduction. La DGAFP prône l'élitisme ;
- la réduction attribuée serait de 8 mois ;
- aucune réduction ne pourrait être attribuée pendant les six premières années de fonctions dans le corps quel que soit le classement d'échelon dans le grade d'accueil.

Solidaires Finances Publiques a eu l'occasion de faire entendre sa voix, le 9 février dernier, mais d'ores et déjà, nous considérons que le nouveau système d'évaluation/réduction proposé par la DGAFP est inacceptable. Il va être facteur de division entre agents, entre les évaluateurs, entre les évaluateurs et les agents. Il va contribuer à la casse du collectif au travail. De plus, c'est un dispositif qui va permettre à l'administration de rogner encore sur les salaires. En effet, dans le système actuel, 300 agents produisent annuellement 270 mois de réductions d'ancienneté (90 mois pour 100

agents). Dans le nouveau système, 100 agents sur les 300 évalués chaque année. 25 % d'entre eux pourront se voir attribuer une réduction de 8 mois, soit  $25 \times 8 = 200$  mois, au lieu de 270.

La paranoïa ne nous a jamais guetté, les chiffres nous prouvent que chaque réforme initiée par l'administration porte en elle la destruction d'acquis sociaux.

Concernant cette CAP, à l'examen des documents transmis ainsi que les différents échanges que nous avons pu avoir, nous conduisent à formuler les observations suivantes : nous sommes consternés une fois de plus par le fait que toutes les potentialités de réduction d'ancienneté n'aient pas été attribuées, soit, 1165 mois. Pour mémoire nous étions à 1059 reliquats l'année dernière. Concrètement cela veut dire que 1165 agents n'ont pas bénéficié de leur dû. Alors que la situation dans les services est de plus en plus dégradée, il aurait été normal de distribuer de la façon la plus large possible les potentialités disponibles. N'oublions pas que 2016 est la dernière année du système de réduction d'ancienneté que nous connaissons. Il serait donc plus qu'opportun de faire un effort significatif en terme d'attributions pour la gestion 2015 ! Malgré une diminution des effectifs, due aux suppressions d'emplois, les recours en CAP Nationale restent globalement constants. Des conflits larvés ou patents sont très souvent arbitrés au profit de l'agent notateur. Cette année encore, certaines directions, n'ayant pas fait les réserves nécessaires, n'ont pu attribuer des réductions de deux mois en CAP locale. C'est une dérive déjà constatée les années précédentes ! Est-ce à dire que les présidents de CAP locales se sentent incompetents pour de telles attributions, en en donnant donc la responsabilité aux CAP nationales? Devrions-nous en conclure sur l'inutilité des CAP locales ?

Monsieur le Président, à la lecture de ce bilan vous comprendrez notre désapprobation de la gestion de ces réductions d'ancienneté au titre de l'évaluation 2015. D'après les premiers éléments que l'on peut avoir, les perspectives contenues dans le PPCR nous font craindre le pire. Solidaires Finances Publiques combattra toute évolution qui aurait un effet négatif pour les agents.

Nous remercions le bureau RH 2A pour la qualité des documents fournis.